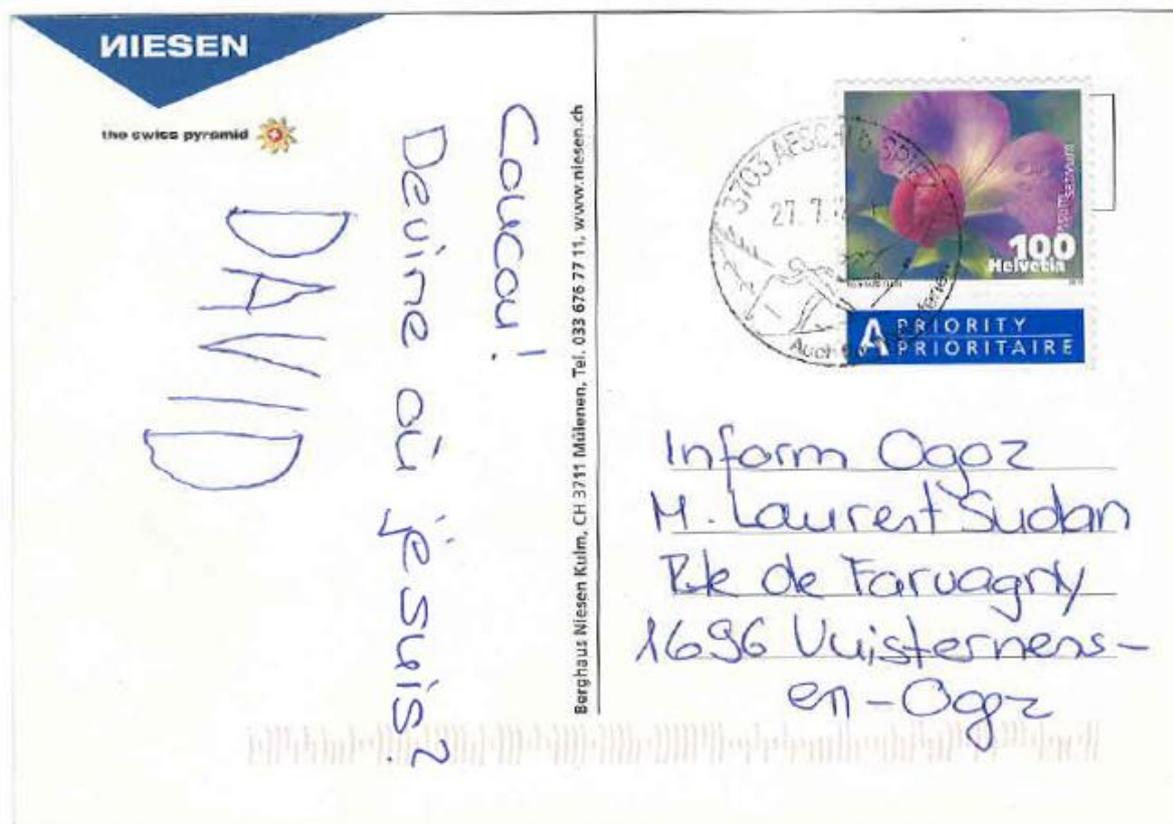


INFORM'OGGOS



Septembre 2012

Devine Où si t'es devin



Exceptionnellement, pas de concours ce mois-ci et résultat du dernier concours le mois prochain, mais toute la rédaction adresse un chaleureux merci pour cette sympathique carte reçue cet été... lecteur qui mériterait même le lot de ce mois !! Malheureusement, nous ne l'avons pas encore retrouvé...

Pages de la rédaction

Des réactions, lettres, articles, reportages ou annonces à nous faire parvenir ?

Dernier délai pour les annonces : **15 du mois !**

Contact :

informogoz@vuisternens-en-ogoz.ch

ou

« Inform'Ogoz »

Laurent Sudan

Rte de Farvagny 10

1696 Vuisternens-en-Ogoz

La rédaction :

Christina Aebi

Muriel Felise Bourgon

Laurent Sudan

Cédric Delon

Parution du journal :

10 parutions par an.

Distribution chaque mois entre le 28 et le 3 du mois suivant, sauf les mois de juillet et décembre.

En cas de non réception du journal après le 5 du mois suivant (sauf pour les mois de janvier et d'août où il n'y a pas de parution), contacter la rédaction de l'Inform'Ogoz.

Nombre de tirages :

420 exemplaires

Abonnements :

Vous quittez la commune mais voulez garder un contact avec celle-ci ? N'hésitez pas, abonnez-vous au prix de 25.-, inscription auprès du comité de rédaction.

Billet de la rédaction :

En septembre, le mûrier nous offre ses fruits délicieux et fragiles. Impossible de ramasser des mûres sans se retrouver avec le bout des doigts taché de pourpre. Mais la mûre n'a pas toujours eu cette belle couleur : la mythologie grecque nous raconte qu'autrefois, les fruits du mûrier étaient blancs...

Pyrame, jeune adolescent, vivait à Babylone. Il était amoureux de sa voisine, Thisbé, une magnifique jeune fille. Dans le mur qui séparait les deux maisons, il y avait une petite lézarde, et par elle les deux jeunes gens échangeaient de tendres murmures. Toute la journée ils se parlaient ainsi, et quand la nuit tombait et qu'il leur fallait se séparer, chacun déposait sur le mur des baisers enflammés. N'y tenant plus, ils décidèrent de se retrouver en un lieu fort connu, la tombe de Ninus, hors de la ville, auprès de laquelle poussait un grand mûrier blanc. A la nuit tombée, Thisbé sortit et se dirigea, dans l'ombre, vers la tombe. Pyrame n'y était pas encore. Elle attendit, mais soudain, dans la clarté de la lune, elle aperçut une lionne. Sa gueule était ensanglantée, elle avait tué une proie et maintenant elle venait éteindre sa soif au ruisseau. Thisbé prit peur et s'enfuit, mais si vite, qu'elle laissa tomber son voile. La lionne le trouva, le mit en pièces et l'ensanglanta avant de disparaître dans les bois. Pyrame, arrivant quelques instants plus tard, aperçut les lambeaux tachés de sang et les traces que la lionne avait laissées dans la poussière. Il crut que Thisbé était morte. Fou de douleur, il ramassa ce qui restait du voile, le couvrit de baisers et le déposa sur le mûrier. Il tira son épée et la plongea dans son cœur. Son sang gicla sur les baies et elles furent teintées en rouge sombre.

Peu après, Thisbé sortit de sa cachette pour retrouver son amoureux. Elle le trouva, agonisant au pied du mûrier. Elle vola vers lui, l'entoura de ses bras. Elle baisa ses lèvres froides. « C'est moi, ta Thisbé, ton amour ! » criait-elle. En entendant ce nom, il releva pour un dernier regard ses paupières alourdies, puis la mort les referma. Elle aperçut l'épée tombée des mains de Pyrame et près d'elle, son voile taché et déchiré. Elle comprit tout. Sa souffrance était trop grande. Elle prit l'épée et la plongea dans son cœur. Le sang des deux amants se répandit au pied du mûrier, et teinta à jamais les mûres.

Les fruits pourpres du mûrier rappellent ainsi le souvenir de ces vrais amants. La mûre devint le fruit des amoureux, et son goût suave rappelle la douceur d'un baiser.

Savoureuse en jus, sirop, confitures, pâtisseries, ou tiède à même la branche, que personne ne s'en prive ! Et si la mûre n'avait pas cette couleur intense, elle ne serait certainement pas si goûteuse !



Sommaire

Devine Où si t'es devin	2
Pages de la rédaction	3
Dates à retenir	5
Informations communales	8
Association Lire et Ecrire.....	14
Pro Senectute.....	15
Croix-Rouge Fribourgeoise	16
Habiter – Aider	18
Paroisse de Vuisternens-en-Ogoz.....	20
SDV	21
Le petit marché.....	24
Chœur mixte.....	25
Petites annonces	25
Swiss Cupcakes	26
L'atelier du peuple.....	27
Amicale de pétanque.....	29

Dates à retenir

04.09.2012	Assemblée extraordinarie de la Paroisse.
23.09.2012	Cueillette des champignons.
14.10.2012	Inauguration circuit des patates & fête des patates.
Jusqu'à fin octobre	Contrôle des Champignons tout les mercredis et les dimanches de 18h à 19h (sauf le 16 septembre et le 03 octobre, à Romont).

Recette tarte aux mûres pour ceux qui ont le temps

Pâte brisée

200g de farine
100g de beurre en petits dés
40g de sucre roux
2 c.c. de cannelle moulue

Sabler, ajouter un peu d'eau et former rapidement en boule sans trop pétrir. Laisser reposer 30 minutes au frais. Étaler au rouleau pour un moule à tarte chemisé (28cm de diamètre)

Crème pâtissière

5 dl de lait
Les grains d'1 gousse de vanille
3 jaunes d'œufs
90g de sucre blanc
50g de farine blanche

Chauffer le lait et les graines de vanille jusqu'à ébullition. Arrêter le feu. Battre les jaunes et le sucre et ajouter la farine. Verser le lait bouillant sur le mélange en remuant bien au fouet. Remettre la casserole sur le feu et faire épaissir en remuant. Retirer après ébullition. Laisser refroidir.

Mise en place

Cuire à blanc la pâte brisée dans le moule. Laisser refroidir et étaler dessus la crème pâtissière. Recouvrir de **mûres**, presser légèrement et saupoudrer de sucre glace.

Déguster dans un moment de pur plaisir !

Recette tarte aux mûres pour les pressés

1 pâte brisée sucrée ronde du commerce

1 à 2 sachet de crème pâtissière instantanée sans cuisson

Des mûres

Sucre glace

Mise en place :

Cuire à blanc la pâte brisée, laisser refroidir.

Préparer la crème pâtissière selon indications.

Étaler la crème sur le fond de tarte, répartir les mûres par-dessus, presser légèrement et saupoudrer de sucre glace. Dégustez intensément !

Dernier conseil (valable pour les deux recettes !): avec un petit vin blanc sucré bien frais, sur la chaise longue du balcon ou les pieds dans l'herbe au jardin, vous verrez, ça n'aura pas de prix !

Informations communales

La population

Les arrivées :

Famille Christof Progin, impasse du Château 25
Famille Pascal Tritten, impasse du Verné 60
Famille Steeve Candaux, chemin de l'Ecole 10
Mme Melissa Maloupe Equey, route de Romanoche 7
Famille Carlos Martins de Paiva, impasse du Verné 20
M. André Rainho de Paiva, impasse du Verné 22
Famille Mario Afonso Pires, impasse du Verné 24
M. Edouardo de Paiva Pires, impasse du Verné 26
Famille Franck Girard et Elia Cinzia, impasse du Verné 12
M. Ricardo Jorge de Oliveira Magano, Rte de Romanoche 1

Les départs :

M. Alexandre Schmid, Rte de Villarlod 90

Les naissances :

Francisco dans la famille de Mário Alberto Sousa Pereira, impasse de l'Abbaye 6
Ange dans la famille de Gilles Piccand, chemin de l'Ecole 10

Les décès :

M. André Rouiller, chemin de la Scie 9

Cartes d'identité et passeports

Carte d'identité :

Les citoyens peuvent requérir leur carte d'identité soit **auprès de leur commune de domicile**, soit **auprès du secteur passeports suisses - centre de biométrie du service de la population et des migrants à Granges-Paccot/FR (SPoMi)**.

Photos- quelques points à ne pas oublier :

1. Le papier photo doit présenter une surface lisse et non structurée (tirage brillant ou mat). La surface ne doit pas présenter une structure perceptible au toucher.
2. Les photos doivent être reproduites exclusivement sur du papier conçu à cet effet.

3. La photo passeport doit être actuelle et permettre de reconnaître aisément la personne qui présente la demande.
4. Le visage de la personne qui présente la demande doit être de face, sur un arrière-plan neutre et présentant un bon contraste. Les vues de profil ne sont pas admises.
5. L'emploi de photos déjà utilisées, sales ou endommagées n'est pas admis.
6. La photo passeport doit être de format 35 x 45 mm (sans cadre)
7. Les yeux doivent être bien visibles y compris chez les porteurs de lunettes.
8. Les couvre-chefs ne sont pas admis, sauf pour motifs religieux.
9. Les photographies produites à l'aide d'un ordinateur avec scanner ne sont pas acceptées.

Passeport :

Possibilités de commande :

1. **Par internet** sur l'adresse www.passeportsuisse.ch

(le rendez-vous pour la saisie des données biométriques s'effectue également sur internet en fin de commande)

2. **Par téléphone au 026/305.15.26**

(le rendez-vous pour la saisie des données biométriques est planifié par téléphone)

3. **Au guichet**

Secteur des passeports suisses-biométrie

Route d'Englisberg 11, rez-de chaussée

1763 Granges-Paccot *(Prise des données biométriques*

directement sur place)

Documents à apporter ?

Ancien passeport et/ou ancienne carte d'identité pour annulation.

Photo ?

Ne pas apporter de photo. La photo est exclusivement prise par le centre de biométrie

Délai de livraison ?

Le délai légal de livraison est de 10 jours ouvrables, le passeport est envoyé en pli recommandé.

Heures d'ouverture ?

Lundi à vendredi : 8h00-11h30 et 14h00-17h00

Sauf mercredi : 07h30-18h00 (non stop)

Les demandes combinées « **passport suisse + carte d'identité** » ne peuvent être déposées qu'auprès du centre de biométrie.

Émoluments :

Carte d'identité :

Adultes (dès 18 ans) CHF 70.—

Enfants (0-18 ans) CHF 35.—

Passeport 2010

Adultes (dès 18 ans) CHF 145.—

Enfants (0-18 ans) CHF 65.—

Commande combi (passeport et carte d'identité)

Adultes (dès 18 ans) CHF 158.—

Enfants (0-18 ans) CHF 78.—

Durée de validité du passeport biométrique :

Personnes âgées de 18 ans au moment de la demande : 10 ans

Personnes âgées de moins de 18 ans au moment de la demande : 5 ans

Pas de prolongation possible.

Passeport provisoire - CHF 100.— :

Il ne peut être requis qu'auprès du SPoMi. Sa validité correspond à la durée du séjour à l'étranger (ou éventuellement à la durée requise par le pays de séjour), mais au maximum 12 mois. Le passeport provisoire doit être restitué au SPoMi après le retour en Suisse (si nécessaire, il peut être utilisé au plus tard jusqu'à l'expiration de sa durée de validité).

Perte :

Toute perte doit être signalée à la police. Un avis de perte émanant de la police devra être produit lors de chaque demande de remplacement d'un document d'identité. En cas de perte de 3 documents d'identité du même type en l'espace de 5 ans, la durée de validité du nouveau document sera limitée à 2 ans (sans incidence sur les émoluments perçus), sauf si la personne concernée rend vraisemblable le fait qu'elle en a pris soin.

Qualité de l'eau dans notre village

Qualité de l'eau 2011 - Bilan de l'année

Conformément aux dispositions légales, nous vous informons des normes moyennes de l'eau potable distribuée dans la commune.

Cette eau provient des sources Pra Saley et selon la productivité de nos sources, 10 % proviennent des captages de Kaisa à Farvagny.

Paramètre	Unité	Valeurs maximales relevées	Valeurs minimales relevées
Couleur		incolore	incolore
Turbidité	UT/F	0.24	0.06
Conductivité	µS/cm	588	421
Dureté (degrés français)	°fH	33.3	24.7
Ammonium	mg/litre	<0.05	<0.05
Nitrite	mg/litre	<0.05	<0.05
Nitrate	mg/litre	16	2
Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	76	1
Escherichia coli	UFC/100 ml	0	0

Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.

En Suisse, on distingue six classes de dureté :

Degré Français

Dureté en °fH

0 à 7

> 7 à 15

> 15 à 25

> 25 à 32

> 32 à 42

> 42

Dureté en mmol/l

0 à 0,7

> 0,7 à 1,5

> 1,5 à 2,5

> 2,5 à 3,2

> 3,2 à 4,2

> 4,2

Appréciation

très douce

douce

moyennement dure

assez dure

dure

très dure

Traitement

L'eau distribuée n'est pas traitée, par contre lors du lavage des installations un traitement par chloration est effectué préventivement. L'eau passe dans un UV qui brûle tous les microbes « Escherichia coli »

Pour toute question liée à la fourniture de l'eau (aspect, odeur, goût, coupure d'alimentation, rupture de conduite, etc.), veuillez vous adresser au fontainier, M. René Bovigny (079/413.55.40) ou à l'administration communale (026/411.22.65).

Micropolluants

Doucement la dose

Le Service de l'environnement rappelle les bons gestes à adopter pour profiter de l'été et de son jardin sans nuire aux rivières et aux lacs du canton.

Pas d'eau de javel pour nettoyer les toits

Nettoyer le toit ou les murs de sa maison avec de l'eau de javel est une pratique qui présente des dangers. Le produit est normalement évacué par le réseau d'eaux claires et aboutit ainsi dans les lacs, les rivières ou les eaux souterraines. L'eau de javel est un produit qui tue les poissons même en concentration assez faible, d'où sa classification comme biocide. Il attaque certes les mousses et les lichens des tuiles, mais il a aussi des effets particulièrement néfastes pour les eaux et la faune aquatique. Des personnes non-qualifiées proposent régulièrement leurs services pour nettoyer les toitures et les façades : au cas où vous recouriez à leurs services, vous devez absolument veiller à ce qu'elles n'utilisent pas de l'eau de javel ou tout autre produit biocide.

Gratter et frotter reste la solution qui préserve le mieux l'environnement. On peut aussi utiliser un nettoyeur haute-pression qui ne propulse que de l'eau (à faire de haut en bas pour ne pas gicler sous les tuiles) - pour autant que le toit ne contienne pas un ciment avec des fibres d'amiante qu'on risque de disperser. Ceci-dit, quelques mousses et lichens créent des petits biotopes intéressants qui ressemblent à ceux que l'on peut voir sur les rochers. Et le bâtiment n'encourt aucune menace.

Herbicides interdits

Il est très pratique de se débarrasser des mauvaises herbes qui poussent autour de la maison et en bordure de chemin avec du désherbant dilué dans un arrosoir ou un pulvérisateur. Mais si un drainage existe dans le sol, ou si une grille d'évacuation des eaux est en

contrebas du chemin, la pluie va conduire ces substances actives directement au lac ou à la rivière. Or, ces produits sont très toxiques pour les poissons et les plantes aquatiques.

Depuis 2001 en Suisse, il est interdit d'utiliser des herbicides pour désherber les routes d'accès, les chemins, les places de parking - qu'ils soient recouverts de goudron, de dalles, de pavés ou de gravier. Les bordures en herbe et en terre sont aussi concernées, ainsi que les toitures et les terrasses.

Attention à l'exploitation de votre piscine

Une mauvaise conception ou une exploitation inadaptée des piscines privées peut également engendrer des pollutions graves des cours d'eau ou des dysfonctionnements dans les stations d'épuration. Il s'agit notamment des atteintes suivantes :

- Mortalité piscicole et destruction de la flore des cours d'eau suite à des rejets de chlore et de détergents dans les canalisations d'eaux pluviales ;
- Surcharge hydraulique inutile des stations d'épuration par vidange des eaux de baignade des piscines dans les canalisations d'eaux usées ;
- Pollution chronique des eaux ou des boues de stations d'épuration en cas de mauvaise exploitation des installations de traitement et de filtration des piscines.

Ces atteintes peuvent être facilement évitées par une conception et une exploitation correcte des piscines privée, sans surcoût. Le Service de l'environnement a édicté des prescriptions pour les piscines privées qui rappellent les bons usages.



COURS DE FRANÇAIS ÉCRIT

Apprentissage et perfectionnement de la lecture et de l'écriture pour personnes qui parlent le français et qui sont peu formées

Ces cours s'adressent aux personnes :

- ◆ qui savent lire, mais qui ne comprennent pas bien le sens de ce qu'elles lisent ;
- ◆ qui savent écrire mais qui n'arrivent pas bien à rédiger un texte compréhensible

Des cours intensifs sont réservés aux personnes :

- ◆ qui parlent déjà le français
- ◆ qui n'ont jamais été à l'école ou seulement quelques années
- ◆ qui ne déchiffrent pas ou difficilement

Où ? Fribourg, Bulle, Romont et Estavayer-le-Lac

Quand ? Cours en journée ou en soirée

Prix ? Participation de Fr. 50.-/mois (ou arrangement)
Les frais de cours peuvent être pris en charge par l'assurance chômage

Renseignements et inscription par téléphone au **026 / 422 32 62**



Seniors, reprise des activités

Pour le bien-être : **YOGA** à Fribourg dès le mercredi 12 septembre. - **FELDENKRAIS** à Bulle dès le jeudi 20 septembre de 9h00 à 10h00

Pour entrer dans la danse : **DANSE TRADITIONNELLE INTERNATIONALE**, vous aimez danser en groupe, la musique et la convivialité ? alors entrez dans la danse à Fribourg ou à Villars-sur-Glâne dès le 11 octobre, 1 leçon d'essai gratuite. **DANSE ORIENTALE** à Fribourg dès le lundi 3 septembre, tout simplement OSEZ !

Pour rester en forme : **GYM POUR LE CERVEAU ET LE CORPS** (brain gym) au foyer Beauséjour à Fribourg dès le mardi 25 septembre.

Pour la détente : **BAINS THERMAUX A SCHÖNBÜHL OU A LAVEY**, un bus viendra vous chercher à Fribourg, Marly, Villars-sur-Glâne et Avry-sur-Matran tous 15 jours dès le 11 septembre.

Pour rester dans l'air du temps : **ATELIERS INFORMATIQUES** à Fribourg à la Résidence bourgeoise Les Bonnesfontaines. En groupe de 5 vous découvrez : Premier pas sur l'ordi 1 et 2 – Internet et mail – Organiser son PC – Powerpoint – Word – Photo numérique – Utiliser son iPad, iPhone.

Pour le maintien : **GYM** douce ou de maintien ou Body sculpt modern dans plusieurs salles du district de la Sarine.

Pour le plaisir : venez découvrir et partager les plaisirs de **l'AQUARELLE** à Villars-sous-Mont, home de l'Intyamon, dès le lundi 8 octobre.

Nouveau Programme d'activités détaillées - Renseignements - Inscriptions :

Pro Senectute Fribourg, ☎ 026 347 12 40 - www.fr.pro-senectute.ch - info@fr.pro-senectute.ch



Au service des familles

La garde d'enfants à domicile Chaperon Rouge

Un soutien efficace aux familles en cas d'urgence, de maladie, ou de situation exceptionnelle.

- Votre enfant est malade et vous devez vous absenter ?
- Vous êtes malade et ne pouvez vous occuper de votre enfant ?
- Vous recherchez une solution de garde ponctuelle en urgence ?

Une situation d'urgence ?

Le réseau social et familial ainsi que les aides habituelles sont rapidement limités lorsque la situation au sein de la famille devient critique:

- L'enfant tombe malade et ne peut aller à la crèche ou à l'école ...
- La maman sort de l'hôpital et n'est pas encore apte à s'occuper des enfants...
- La maman de jour doit s'absenter quelques jours à cause d'un décès dans sa famille...

La Croix-Rouge recrute avec soin des collaboratrices professionnelles et motivées dont le savoir-faire et l'expérience reposent sur une formation large et continue.

Comment ça marche ?

Annoncez vos besoins à la centrale téléphonique aux heures suivantes :

Lundi-vendredi: 07h30 - 11h30 au 026 347 39 49
Dimanche - jeudi : 20h00 - 21h00 au 076 347 39 49

Du lundi au vendredi, une personne est mise à votre disposition dans les quatre heures suivant votre appel. Votre enfant est alors entouré pour ses médicaments, repas et jeux ainsi que son bien-être en fonction des indications données par les parents. Notre aide se termine lorsque vous êtes en mesure de reprendre votre tâche.

Nos tarifs :

Revenu brut des parents par mois	Prix de l'heure	Participation déplacement par jour
< CHF 3'000.-	CHF 5.-	CHF 3.-
CHF 3'001.- à 5'000.-	CHF 8.-	CHF 3.-
CHF 5'001.- à 7'000.-	CHF 10.-	CHF 3.-
CHF 7'001.- à 9'000.-	CHF 15.-	CHF 3.-
CHF 9'001.- à 12'000.-	CHF 20.-	CHF 3.-

Bon à savoir :

- Les frais de garde sont déductibles des impôts si les parents exercent une activité lucrative.
- 20% de rabais sur ces prix pour les membres de la CRf.
- Pas de mission pour moins de 3 heures.
- Collaboration avec les caisses maladies suivantes: Helsana, CSS, ÖKK, Groupe Mutuel.
- **Pour plus d'informations : chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch.**

Aide aux proches :

Un service d'accompagnement pour personnes âgées et/ou malades

- Vous soignez votre conjoint, vos parents ?
- Vous êtes sollicité(e) nuit et jour ?
- Vous avez besoin de répit car vous sentez la responsabilité qui vous pèse ?

- Nous vous déchargeons de vos obligations de présence auprès du proche.
- Nous encadrons votre proche âgé et / ou malade.
- Nous intervenons à domicile ponctuellement ou régulièrement.

L'aide aux proches est un service indépendant mais complémentaire des services de soins et d'aide à domicile. Nous intervenons, sans autre formalité, à la demande de toute personne souhaitant une aide pour accompagner ou encadrer une personne à domicile.

Horaires :

Téléphonez-nous et communiquez vos besoins du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 au **026 347 39 79** ou aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch.

Bon à savoir :

- Nos tarifs se calculent en fonction du revenu et de la fortune de la personne que nous allons encadrer.
- Les personnes ayant droit aux prestations complémentaires de l'AVS peuvent demander le remboursement des frais.
- Le service n'est pas pris en charge par la caisse maladie

Baby-Sitting :

Un service pour les parents de jeunes enfants

Vous voulez sortir ? Vous souhaitez trouver une personne fiable et formée pour s'occuper de vos enfants ?

Nous vous proposons une liste de baby-sitters formées par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

Prenez contact avec la CRf au **026 347 39 40** ou baby-sitting@croix-rouge-fr.ch et recevez notre liste !

Adresse de contact pour tous les services à la famille:

Croix-Rouge fribourgeoise
Service Aide à la famille
Rue G.-Techtermann 2
Case postale 279
1701 Fribourg
www.croix-rouge-fr.ch
026 347 39 49 / 79

Habiter – Aider



habiter
aider
wohnen
helfen

Deux générations sous le même toit
Zwei Generationen unter einem Dach

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz 
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



habiter
aider
wohnen
helfen

Deux générations
sous le même toit

Zwei Generationen
unter einem Dach



Vous êtes étudiant/e
et recherchez un logement ?

Vous êtes retraité/e,
vous avez une chambre à disposition
dans votre logement et besoin d'un
peu d'aide au quotidien ?

Nous réunissons les bonnes personnes
pour une cohabitation entre étudiant(e)s
et personnes âgées afin de renforcer le
lien entre les générations.

Intéressé/e ?

Croix-Rouge fribourgeoise 026 347 39 79
ou habiter.aider@croix-rouge-fr.ch

Sie studieren und suchen
eine Wohnung ?

Sie sind Rentner/in,
haben ein Zimmer zur Verfügung
und brauchen Hilfe im täglichen
Leben ?

Wir bringen die richtigen Personen für eine
Wohngemeinschaft zwischen Studierenden
und Rentner/innen zusammen, die den
Zusammenhalt zwischen den Generationen
stärkt.

Interessiert ?

Freiburgisches Rotes Kreuz 026 347 39 79
oder wohnen.helfen@croix-rouge-fr.ch

www.croix-rouge-fr.ch



Paroisse de Vuisternens-en-Ogoz

ASSEMBLEE PAROISSIALE EXTRAORDINAIRE

Les paroissiennes et paroissiens de Vuisternens-en-Ogoz sont convoqués en assemblée extraordinaire le :

Mardi 4 septembre 2012 à 20h00

à la salle paroissiale dans le bâtiment de la cure. L'assemblée est ouverte à tous les catholiques, suisses et étrangers, âgés de 16 ans révolus, domiciliés dans la paroisse.

TRACTANDA

1. Procès-verbal de la dernière assemblée paroissiale du 12 avril 2012
2. Fusion
 - Présentation
 - modalités de fusion
 - convention de fusion des paroisses de l'UP St-Protais
 - Discussions
 - Vote de la fusion
3. Divers

Le Conseil paroissial

Merci Nicole !

C'est en mars 2006 que Nicole Baumgartner a intégré le comité de la SDV.

Quelques années plus tard, Nicole a repris la difficile tâche de secrétaire. Ce sont de multiples PV, convocations, lettres et autres tâches que Nicole a gérés pour notre société.

Grâce à ses capacités rédactionnelles et son sens de l'organisation, Nicole a été le maillon indispensable à notre société pour la bonne organisation des différentes manifestations de ces dernières années.

Nicole, nous te remercions pour ton investissement personnel et pour tout le temps consacré à notre société et notre village. Nous te souhaitons tout le meilleur pour l'avenir.

Le comité



La SDV vous rappelle

Contrôle des champignons de début août à fin octobre par M. Georges Steiner, contrôleur officiel.

Hostellerie des Chevaliers d'Ogoz le mercredi et le dimanche de 18h00 à 19h00 (sauf le 16 septembre et le 3 octobre, contrôle à Romont).



Cueillette de champignons

Cette année, la Société de Développement organise un après-midi de cueillette de champignons dans notre région. Nous aurons l'avantage de compter sur deux experts qui nous feront partager leur passion et leurs connaissances.



**Rendez-vous
à Vuisternens-en-Ogoz
à la place de parc de l'école
dimanche 23 septembre 2012 à 13h00**

A emporter un panier ou un sac en tissu ainsi qu'un couteau.
Vers 17h00, il y aura une détermination des variétés par les experts.
Les personnes qui le désirent pourront faire contrôler leur récolte.



La SDV vous informe

A VOS AGENDAS !

14 octobre 2012 ...

En collaboration avec Roland Piccand, inauguration du circuit du tour du village ... le circuit des Patates !



Rendez-vous pour une journée de découvertes et de fête
La fête des Patates !

Au programme :

Tour du village dès 9h30

Animations diverses – jeux – concours

Repas de soutien à la SDV

Plus d'informations prochainement



*Du nouveau à Vuïsternens-en-Ogoz,
Les jeux de la Loterie Romande*

LOTO

EURO MILLIONS

TRIO MAGIQUE

*JEUX DE GRATAGE, ET
BIEN D'AUTRES JEUX à DECOUVRIR
AU MAGASIN*

Petit Marché
ALIMENTATION GÉNÉRALE

Invitation



Vous aimez chanter et faire quelque chose de beau à plusieurs ?

Faites le pas et joignez-vous à nous !

En 2013, sous la direction de Monsieur René Gendre, le chœur mixte paroissial fêtera ses 40 ans d'existence. Un programme intéressant sera mis sur pied !

Nous vous attendons pour la rentrée musicale, venez jeter un coup d'œil et tendre une oreille !...

Pour tous renseignements : Geneviève Frick (079 751 88 69) et les infos sur le site Internet de la commune.

Reprise des répétitions : mercredi 29 août 2012, salle de l'école ménagère (2^{ème} étage de l'école) de 20 h à 22 h.

Petites annonces

Vide Grenier aux Jouets pour enfants

Vendredi, le **21 septembre**, de 18.30 - 20.30 h

Samedi, le **22 septembre**, de 10.00 - 12.00 h et 14.00 – 16.00 h.

Où ? – Chemin de Scie 4, 1696 Vuisternens-en-Ogoz

À vendre pour des petits prix :

Jouets pour enfants (Playmobil, poupées, peluches, jeux, livres, dvds, puzzles, etc.)

Questions : 078 878 11 11

Nous nous réjouissons de vous voir.

Mirel, Silvan et Carina

Swiss Cupcakes

Cours de cupcakes

- pour adultes
- pour enfants
- pour parents/enfants



Tél. 078 896 06 26

cupcakeswiss@gmail.com

Vuisternens en Ogoz

www.swisscupcakes.org

Bienvenue à

L'atelier du peuple

L'atelier du peuple vous propose différents cours d'expression artistique et d'artisanat sur métal pour enfants et adultes.

L'atelier est un terrain de jeu où le participant réveille son potentiel imaginaire dans l'expérimentation de diverses techniques et de jeux outils.

Plusieurs thèmes sont proposés par session de trois mois.

L'atelier du mercredi pour enfants de 6 à 12 ans

6 cours de 14h à 16h

Atelier d'exploration

C'est à travers différentes techniques que l'enfant explore son expression personnelle.

Les 3 et 31 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 12 décembre 2012

Atelier des couleurs et des sens

Découverte des sens à travers le jeu.

Les 9 et 30 janvier, 6 et 20 février, 6 et 27 mars 2013

Atelier de construction éphémère en nature

Appelé aussi « land art », ces ateliers ludiques se déroulent en nature. Atelier, œuvre collective avec des éléments naturels.

Les 17 et 29 avril, 8 et 22 mai, 5 et 12 juin 2013

Prix : 170.- par session de 6 ateliers
480.- pour les 3 sessions

Gouter et matériel compris, 7 participants maximum, 4 minimum

Inscription avant le 21 septembre pour les cours d'automne, avant le 21 décembre pour la session d'hiver et avant le 21 mars pour la session du printemps chez Sandrine Tona 079 507 10 12, 026 411 40 39

L'atelier du samedi pour adulte 6 cours de 9h30 à 11h30

Explorer son univers artistique

Donner corps à une idée n'est pas une chose facile. Dans cet atelier, il vous sera proposé d'expérimenter différentes techniques et jeux outils afin de rentrer en contact avec votre propre univers artistique.

Les 20 et 27 octobre, 10 et 24 novembre, 1 et 15 décembre 2012

Découvrir le parcours de six artistes et expérimenter leurs techniques en atelier

Cet atelier permet de découvrir le parcours de six artistes et d'essayer sans prétention leurs techniques de manière libre et singulière.

Les 12 et 26 janvier, 9 et 23 février, 9 et 23 mars 2013

Atelier land art

Faire appel au hasard et à l'intuition, se laisser guider par les éléments organiques afin de créer des œuvres éphémères en nature.

Les 20 et 27 avril, 11 et 25 mai, 8 et 22 juin 2013

Prix : 200.- par session de 6 ateliers
550.- pour les 3 sessions

Matériel et apéro compris, 6 participants maximum, 4 minimum

Atelier métal du jeudi soir de 19h30 à 21h30

Conception et réalisation d'objets en tôle de carrosserie. Entre martelage et limage, l'ambiance d'atelier prend un caractère plus concret.

Les 15 et 19 novembre, 6 et 20 décembre 2012, 17 et 31 janvier 2013

Prix : 320.- avec matériel compris, à partir de 15 ans, 4 participants max., 3 min.

Inscription avant le 21 septembre pour les cours d'automne, avant le 21 décembre pour la session d'hiver et avant le 21 mars pour la session du printemps chez Sandrine Tona 079 507 10 12, 026 411 40 39

Amicale de pétanque

Depuis la création de la place multisports avec ses pistes de pétanque, plusieurs amoureux du jeu de « pied-tanqué » se retrouvent régulièrement pour d'interminables parties.

En 2000, une amicale de pétanque est créée dans notre charmant village. Le 14 avril, M. Jean-François Joillet, président de la SDV, ouvre l'assemblée constitutive.



La Boulamie de Farvagny met à disposition les 3 pistes de la Pinte pour le mardi soir.

En 2001, l'amicale décide d'organiser un tournoi au stand de tir de Vuisternens-en-Ogoz. Les épouses sont remerciées pour le coup de mains donné lors de la manifestation.

En 2002, le second tournoi annuel sera organisé à Farvagny.

En 2003, le comité présente la construction des 4 pistes à différents niveaux et qui peuvent être partagée pour obtenir jusqu'à 8 pistes. Le bail à loyer sera signé avec la société de laiterie à la fin de l'année.

Le 6 mai 2004, nous attendons le beau temps pour débiter la construction des pistes. L'Amicale remercie les concitoyens qui ont généreusement soutenu la construction des pistes. Joseph Eltschinger et Aloïs Krieg ont participé au championnat suisse et se sont qualifiés pour les 16^{ème} de finales.



Après environ 4 mois et 500 heures à décaper la couche de terre végétale du jardin de la laiterie, à entailler des poteaux et traverses de bordures, mise en place des candélabres, mouillage des pistes, épandage du ciment, damage et saupoudrage du revêtement supérieur, peinture antirouille, imprégnation des bois, pose du treillis, coupe, soudure et plus.... Les nouvelles pistes sont prêtes pour le grand jour.

Un grand merci à tous les membres, tous les conseillers techniques et aux personnes qui nous prêté divers véhicules, machines, outils ou donner différents matériaux.

En 2005, le président remercie toutes les personnes qui ont œuvré à la réalisation des pistes. Celles-ci donnent entière satisfaction. L'achat du container, l'installation de l'électricité et des bancs sont approuvés par l'assemblée. Le tournoi officiel et un tournoi villageois seront organisés cette année. Les mêlées du club se disputent le mercredi soir.



En 2006, l'assemblée décide la construction de la caisse à gravier. L'amical organisera une mêlée en juin et un tournoi en août.

En 2007, l'assemblée se déroule sans président. Malgré de magnifiques pistes éclairées, la participation aux mêlées du mercredi est faible. Il est demandé à chaque membre de trouver un nouveau joueur. Une discussion s'ouvre sur l'ambiance morose de l'amicale.

En 2008, aucun président n'a été trouvé. Le comité sera dorénavant composé de 3 personnes. Le nombre d'adhérents étant trop faible, le tournoi ne sera pas organisé. Nous espérons recruter de nouveaux membres.

Comme, seul le comité, était présent lors de l'assemblée 2009, aucune assemblée ne sera organisée en 2010. Les pistes de pétanque seront ouvertes le jeudi soir.

Durant l'année 2011, les pistes seront ouvertes les mercredis et jeudis soirs. Après quelques mois, vu le peu de participants à la séance du mercredi, seul le jeudi est maintenu. L'affluence s'améliore. Nous sommes invités par la Boule de Billens pour une rencontre amicale.

Une assemblée est convoquée le 13 avril 2012 pour définir l'avenir de l'amicale. Grâce à l'immense effort de recrutement orchestré par Sophy At, 7 personnes se sont excusées et 14 participent à cet événement. Un tour de table permet à tous de se présenter. Un nouveau comité est formé et il est chargé de préparer un calendrier pour 2013. Gilbert Chavannaz reste le grand manitou des pistes et nous l'en remercions.



Le challenge de l'Hostellerie des Chevaliers d'Ogoz, sera organisé en 2 parties avec des équipes tirées au sort chaque jeudi soir. A ce jour plus d'une quarantaine de joueurs ont enclenché leur compteur. Les mêlées du jeudi soir sont fréquentées par une moyenne actuelle d'une vingtaine de personnes.

Plusieurs familles, Aebischer, Demierre, Neuhaus et Piazza, participent aux soirées de pétanque. Différentes générations de joueurs s'affrontent dans le respect et la convivialité. Par respect aux joueurs perdants, les vainqueurs leurs offrent un verre de consolation. Lors de nos mêlées, nous voulons privilégier l'ambiance sereine à l'esprit démesuré de compétition.

Un superbe polo bordeau est réalisé avec l'appui de notre sponsor l'Hostellerie des Chevaliers d'Ogoz. Un tableau sous le grand écran du restaurant présente cette réalisation et divers informations de notre société.

Nous encourageons tous nos membres à participer aux tournois des autres clubs. Nous espérons pouvoir reprendre l'organisation d'un tournoi à Vuisternens-en-Ogoz dès 2013.

L'Amicale compte une quarantaine de membres. Selon les statuts, toutes les personnes pratiquant le jeu de boules, sans distinction de religion ou d'opinion politique, peuvent être membres actifs. Toute joueuse ou tout joueur de boules, désirant entrer dans l'Amicale en fera la demande au comité. Son admission deviendra définitive lors de la prochaine assemblée générale. Tout membre qui ne paie pas sa cotisation ou qui par ses agissements incorrecte et sa conduite irrespectueuse nuit à l'ambiance, ne mérite pas de rester dans l'Amicale.

Nous vous attendons nombreux sur nos pistes pour partager une agréable soirée et de nombreuses mènes.

Au nom du comité
Stéphane Nissille

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter un membre du comité :

Sophy At, président, 079 685 62 25

Salvatore Piazza, trésorier, 079 646 12 02

Stéphane Nissille, secrétariat, 079 244 48 93

Adresse : Amicale de pétanque d'Ogoz, CP 59, 1696 Vuisternens-en-Ogoz
amicale.petanque@vuisternens-en-ogoz.ch

Participants à la soirée du 16.08.2012



Visitez notre site sous www.vuisternens-en-ogoz.ch/petanque/

Vuisternens le 3.08.2012